



---

## Communiqué sur l'émission d'un emprunt obligataire « Euro PP »

---

Neuilly-sur-Seine, le 19 décembre 2014

GAUMONT SA annonce qu'elle procédera le 22 décembre 2014 à l'émission d'un emprunt obligataire « Euro PP » pour un montant nominal de 10 millions d'euros. Ces obligations seront assimilées et formeront une souche unique, à compter de leur date d'admission aux négociations, aux obligations émises le 14 novembre 2014 portant intérêt au taux de 4,75 % et venant à échéance le 15 novembre 2021.

Le montant total des emprunts obligataires de l'émetteur sera porté à 60 millions d'euros répartis en 2 tranches :

- 45 millions d'euros portant un coupon annuel de 4,75 %, à échéance au 15 novembre 2021 ;
- 15 millions d'euros portant un coupon annuel de 5,125 %, à échéance au 15 novembre 2024.

Ces opérations ont été menées par BNP Paribas en tant que chef de file et arrangeur.

En vue de l'admission aux négociations des obligations sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, Gaumont a établi un prospectus ayant obtenu de l'Autorité des Marchés Financiers le visa n° 14-654 en date du 18 décembre 2014. Ce prospectus peut être consulté sur le site internet de la société ([www.gaumont.fr](http://www.gaumont.fr)) ou de l'Autorité des Marchés Financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)). Des exemplaires sont également disponibles sans frais, sur demande adressée au siège social de la société : GAUMONT SA, Direction Financière, 30 avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine.

\*  
\* \*